

Paris, le 6 avril 2017

21^e édition du Salon des Maires d'Ile-de-France

Des Maires d'Ile-de-France sur tous les fronts pour valoriser leur commune

Le Salon des Maires d'Ile-de-France est le rendez-vous de tous les acteurs investis pour bâtir la ville francilienne. Décideurs publics, partenaires institutionnels et prestataires spécialisés dans l'aménagement et le développement des collectivités ont été réunis, pendant trois jours, pour échanger, penser et partager leur vision de la ville de demain, dans le souci du bien collectif et de l'intérêt général.

- **1 rôle fédérateur, celui de Maire**

Autour Stéphane Beudet, Président de l'AMIF, de nombreuses personnalités politiques dont Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, et Valérie Pécresse, la Présidente de la région Ile-de-France, ont rappelé l'importance des Maires dans la vie politique francilienne. Et Gérard Larcher, Président du Sénat, a conclu en déclarant : « la commune est l'idée d'une communauté rassemblée loin du communautarisme. C'est une idée d'avenir ! ».

- **4 conférences pour penser des sujets d'actualité**

La conférence « **Faire de sa commune une marque : un choix d'attractivité ?** » a étudié sous quelles conditions mobiliser les acteurs d'une commune autour d'une marque « ombrelle » était pertinent. De fait, étant la première région touristique et économique de France, l'Ile-de-France offre de nombreux atouts aux villes pour dynamiser leur attractivité et construire un discours de marque cohérent. Pour autant, Emmanuel Voguet, Directeur général de CompCorp, a rappelé que cette attractivité passait par l'incarnation du territoire autour de trois piliers : l'histoire, le produit et les personnalités. Bernard Deljarrie, Directeur général de Cap'Com a, également, insisté sur la nécessité de créer une démarche collective de valorisation de cette identité locale et Marc Thébault a souligné l'importance de l'inscrire dans le temps, comme l'a fait la Ville d'Issy-les-Moulineaux.

En septembre 2017, les résultats de l'attribution des Jeux Olympiques 2024 seront dévoilés par le Comité International Olympique (CIO). L'AMIF, qui soutient la candidature de Paris, a ainsi souhaité organiser une conférence sur le thème : **Un moteur de la candidature Paris 2024 : les collectivités territoriales franciliennes**. L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en Ile-de-France serait un atout pour les communes, dans de nombreux domaines tels que le développement économique, les transports ou encore le logement. Thierry Rey a précisé qu'au-delà des équipements pérennes les Jeux sont porteurs d'un héritage immatériel. Christian Robache, Maire de Montévrain et Trésorier de l'AMIF, a invité tous les élus locaux à draper leur Mairie d'une banderole « Paris 2024 ».

Avec une sensibilité particulière depuis la série d'attentats qui ont meurtri la France, les

Maires d'Ile-de-France cherchent à impliquer leurs administrés dans la vie locale et dans le processus démocratique. Aussi, l'AMIF, dont le partage de bonnes pratiques est au cœur de son ADN, a souhaité organiser une conférence sur le sujet : **Mobiliser autour de la citoyenneté : une mission communale ?**. Elle a permis de dresser un panorama complet des outils dont les élus locaux peuvent s'emparer pour renforcer le vivre ensemble et le sens civique au sein des territoires.

Enfin, l'éducation reste une des premières préoccupations des Maires franciliens et l'AMIF y consacre également une importante part de son travail, aussi bien en lui réservant une commission de travail qu'un colloque annuel. **Les Maires, maîtres d'œuvre du numérique à l'Ecole** poursuivent cet effort. Face à ce sujet, les Maires ne sont qu'un maillon de la transition numérique à l'école. « En tant que Maire, je suis tenu de fournir les outils aux Chellois (ordinateurs, tablettes), mais c'est à l'État d'organiser la pédagogie et la formation nécessaires » explique Brice Rabaste, Maire de Chelles.

- **6 prix pour récompenser les bonnes pratiques**

Pour Stéphane Beaudet, le Concours Villes et Villages fleuris (<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/685-venez-decouvrir-les-laureats-du-concours-villes-et-villages-fleuris-au-smidf>) témoigne de la volonté constante qu'ont les Maires et leurs équipes d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés. Pour eux, l'entretien et l'embellissement des villes participent pleinement à la promotion du « mieux vivre ensemble ». Le Label Villes et Villages fleuris est un marqueur de qualité et une reconnaissance de leur engagement.

Depuis 2009, le Grand Prix de la presse municipale (<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/731-decouvrez-les-laureats-du-grand-prix-de-la-presse-municipale>) récompense le travail fourni par les services de communication pour les citoyens, notamment en termes de créativité, de lisibilité et d'éco-conception. Cette année, encore, le comité de sélection s'est attaché à mettre en avant les magazines ou bulletins municipaux permettant de véhiculer efficacement de l'information pour tous les administrés.

Les collectivités et élus locaux s'inscrivent dans une démarche responsable d'intérêt général et de santé publique en sensibilisant au don du sang. Créé en 2010, le Label « Commune donneur » (<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/732-label-commune-donneur-retrouvez-les-laureats>) fait connaître les actions menées par les communes en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse.

Lors de la deuxième édition du **concours de start-up** (<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/733-les-startups-recompensees-au-smidf>) dédiée à la ville intelligente et aux objets connectés, le jury a dû trancher parmi plus de 130 startups, avant de distinguer **Tributerre**, qui propose une application réinventant la pratique du recyclage et le compost, et **Astukè** qui a développé un système de paiement en ligne pour tous types de transports.

A l'écoute des habitants, disponibles pour répondre à leurs interrogations et mobilisés pour leur apporter des réponses concrètes, les Maires sont le moteur de la vie démocratique locale. Ils encouragent les Conseils Municipaux de la Jeunesse et des Enfants (CMJ), qui se multiplient dans toute l'Ile-de-France. Plus que de simples outils d'initiation au politique, ces instances municipales ont un véritable rôle consultatif. C'est pourquoi, pour cette nouvelle édition du Salon, nous avons choisi de lancer les **Trophées AMIF CMJ / CME** (<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/735-quels-sont-les-laureats-des-trophees-cme>).

L'AMIF encourage les élus franciliens s'engageant toujours plus dans le vivre-ensemble. A travers le lancement des **Sésames AMIF de l'Accessibilité positive**

(<http://www.amif.asso.fr/vie-de-l-association/le-salon/734-1ere-edition-des-sesames-amif-de-l-accessibilite-decouvrez-les-villes-recompensees>) avec le CNH et Autonomic, l'AMIF soutient les Maires qui font du handicap une opportunité dans leur ville et promeut les innovations en termes d'accessibilité. C'est d'ailleurs pourquoi, elle a opté pour une cérémonie faisant l'objet d'une transcription instantanée par Tadéo.

- **2 rencontres pour préparer collectivement la ville de demain**

Les Maires ont interpellé les **représentants des candidats à la Présidence de la République** française sur l'avenir de notre métropole capitale. Le futur gouvernement devra mettre en œuvre les conditions du développement d'une métropole de dimension internationale, capable d'entraîner le reste du territoire français par son dynamisme économique, mais aussi garante de l'inclusion de l'ensemble de ses composantes. Or, actuellement, la création de la Métropole du Grand Paris et des grandes intercommunalités qui l'entourent est une réforme inaboutie. Elle ne peut être le point final des réponses à apporter au défi de l'attractivité de ce territoire. C'est pourquoi, l'AMIF accompagnera, tout au long de 2017, les Maires dans ce processus et se fera entendre, pour souligner l'importance de l'échelon local.

L'Association des Maires d'Ile-de-France et le Forum métropolitain du Grand Paris, en partenariat avec la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, ont présenté la **démarche « Mobilités 2030 »**. Elle associe l'ensemble des collectivités membres, se veut ouverte à tous les acteurs publics et privés de la mobilité en Ile-de-France. Les citoyens seront associés à travers une démarche de concertation. Les travaux s'organiseront autour de quatre thèmes principaux : les infrastructures de transports, l'intermodalité, les mobilités partagées, les véhicules connectés et autonomes. La première étape de « Mobilités 2030 » consistera en la rédaction d'un livre blanc à l'horizon fin 2017, qui donnera une vision partagée des mobilités de demain.

- **3 jours au service des acteurs publics locaux**

Avec 250 exposants, offrant un réseau d'expertise hors pairs au service des collectivités, 4 conférences, 6 Prix, 3 villages thématiques, le Salon des Maires d'Ile-de-France s'est, à nouveau, imposé comme un lieu hors pair, ressources, pour ses 20 000 visiteurs.

A noter : solidaires par nature, les Maires le sont, aussi, lors du Salon. Cette année, a été mis en place un dispositif anti-gaspillage alimentaire, en partenariat avec l'Association « Moissons solidaires ». Près de 300kg de nourriture ont ainsi été récoltés.

Contact presse :

Ludivine Vanthournout
lvanthournout@amif.asso.fr - 07 62 40 00 05